

Formation complémentaire des moniteurs de conduite catégorie C CPM10.04PL

Règles de circulation, OTR1 et tachygraphe numérique

Thème	<p>Connaissances juridiques catégorie C</p> <p>Ce cours s'adresse à des moniteurs de conduite de la catégorie C désireux d'être informés sur les nouveautés dans le domaine des connaissances juridiques notamment les nouvelles législations concernant les véhicules lourds, l'OTR et les moyens de contrôle.</p>
Contenu du cours	<p>Les nouveautés en matière de connaissances juridiques:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nouveautés concernant la législation routière et plus particulièrement les règles de circulation routière; • L'OTR • Les moyens de contrôle de l'OTR
Objectifs du cours	
Objectifs cognitifs	<p>Les moniteurs de conduite nomment les prescriptions nouvelles ou modifiées (prescriptions générales, règles de la circulation, etc.) (C1). Ils sont capables de les interpréter et de les expliquer C2</p> <p>Les moniteurs nomment et expliquent les bases de l'OTR et les prescriptions correspondantes en matière de temps de conduite, de travail et de repos (C2).</p> <p>Les moniteurs de conduite expliquent la fonction du tachygraphe (analogique et numérique) (C2). Ils expliquent l'utilisation du tachygraphe, des disques d'enregistrement et de la carte de conducteur selon les prescriptions de l'OTR (C3).</p>
Objectifs non cognitifs	<p>Les moniteurs de conduite sont conscients que les diverses législations sont en constantes évolution et qu'ils doivent améliorer leurs connaissances dans le but de les transmettre aux conducteurs (A3)</p>
Méthodes	<p>Le programme de cours alterne théorie et pratique à raison de 50 % au moins de pratique. Les méthodes actives utilisées mettent en valeur le potentiel et les connaissances de chaque participant.</p> <p>Chaque groupe présente à la classe le thème étudié. Il met en exergue les points importants et les nouveautés découvertes dans les ateliers</p>
Déroulement de la partie théorique	<ul style="list-style-type: none"> • Le responsable du cours organise les groupes de travail (ateliers de 3 à 4 personnes) et remet à chaque groupe un dossier comprenant des informations sur le thème à traiter. • Chaque groupe dispose d'un certain temps pour étudier le dossier et en préparer une présentation à l'intention des autres participants. Tous les moyens didactiques sont à dispositions. • Lors de la présentation, le formateur intervient pour diriger les discussions et ajouter les éléments indispensables à la compréhension.
Déroulement de la partie pratique	<ul style="list-style-type: none"> • Chaque groupe vient présenter son thème aux participants; • Les membres du groupe interviennent à part égale lors de la

	présentation.								
	<ul style="list-style-type: none"> Le formateur veille à ce que tous les participants soient actifs. Il favorise les échanges entre les participants. 								
Conditions d'inscription	Ce cours s'adresse aux moniteurs de conduite de la catégorie C								
Durée du cours	7 heures reconnues par l'ASA								
Nombre de participants	16 moniteurs de conduite								
Attestation	Une attestation de suivi de cours est remise à chaque participant								
Intervenants	<table border="0"> <tr> <td>Monsieur André Gloor</td> <td>Police de Lausanne</td> </tr> <tr> <td>Monsieur Patrick Grand</td> <td>Police de Lausanne</td> </tr> <tr> <td>Monsieur Thierry Pianaro</td> <td>Ecole Prométhée</td> </tr> <tr> <td>Monsieur Coquil Sylvaire</td> <td>Ecole Prométhée</td> </tr> </table>	Monsieur André Gloor	Police de Lausanne	Monsieur Patrick Grand	Police de Lausanne	Monsieur Thierry Pianaro	Ecole Prométhée	Monsieur Coquil Sylvaire	Ecole Prométhée
Monsieur André Gloor	Police de Lausanne								
Monsieur Patrick Grand	Police de Lausanne								
Monsieur Thierry Pianaro	Ecole Prométhée								
Monsieur Coquil Sylvaire	Ecole Prométhée								
Matériel	Documentation sur les thèmes développés								
Horaire	La durée obligatoire d'une journée de cours est de 07.00 heures non comprises les pauses. Nous ne pourrions malheureusement pas accepter les personnes ne faisant pas acte de présence durant l'ensemble de la journée.								
Dates des cours	Elles seront fixées dès remise de l'autorisation de l'ASA								
Lieu des cours	Centre de formation routière de Savigny Les participants parqueront leurs véhicules sur le 1 ^{er} plateau d'exercices								
Organisation du cours responsable de cours renseignements et inscription	Centre de formation routière de Savigny SA Coquil Sylvaire Secrétariat: chemin des Gavardes 7, 1073 Savigny Tél. 021 / 311 77 77 ou 079 / 204 27 54 ou utiliser le bulletin d'inscription joint sur le site Internet www.cfr-savigny.ch								
Prix du cours	CHF 250,- Sont compris le café et le croissant de la pause de 09.30, le repas accompagné d'eau minérale et d'un café, et l'eau minérale durant le cours. Est également compris le montant de CHF 30.- correspondant à l'émolument du à la CAQ pour l'administration des cours de perfectionnement.								

Programme de la journée

HORAIRE	THEMES	LIEU
07.45 à 08.00	Accueil, café, croissants, administration	Cafétéria
08.00 à 08.30 30'	Présentations, objectifs, programme, méthodes	Salle de théorie
08.30 à 09.30 60'	OTR1	Salle de théorie
09.30 à 09.50	Pause café	
09.50 à 10.50 60'	OTR1	Salle de théorie
10.50 à 11.00	Petite pause	
11.00 à 12.00 60'	OTR1 / Tachygraphe	Salle de théorie
12.00 à 13.00	Repas	Cafétéria
13.00 à 13.30 30'	Tachygraphe / Nouveautés circulation routière	Salle de théorie
13.30 à 14.20 50'	Nouveautés circulation routière	Salle de théorie
14.20 à 14.45	Pause	
14.45 à 15.45 60'	Nouveautés circulation routière	Salle de théorie
15.45 à 15.50	Petite pause	
15.50 à 16.30 40'	Nouveautés circulation routière	Salle de théorie
16.30 à 17.00 30'	Questionnaire d'évaluation Discussions sur le cours Questionnaires de satisfaction Bilan de la journée	Salle de théorie

Total 420'

Avec environ 50% de théorie et 50% d'activité